## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)**

- 1. <u>OBJET DU MARCHE</u> : Prestations d'entretien et nettoyage de locaux et vitreries sur la commune de Montaigu-Vendée
- 2. <u>POUVOIR ADJUDICATEUR</u>: Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération. Siège : 35 avenue Villebois Mareuil Montaigu 85607 MONTAIGU-VENDEE Cedex. Tél : 02.51.46.45.45 Représentant : M. Antoine CHEREAU, Président Adresse du profil acheteur : https://www.marches-securises.fr
- 3. <u>CARACTERISTIQUES PRINCIPALES</u>: Marché public Prestations de services. <u>Classification CPV</u> (Vocabulaire commun pour les marchés publics) 90911000-6: Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres.
- **4. PROCEDURE DE PASSATION** : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.
- **5.** <u>TYPE ET FORME DU CONTRAT</u>: Le présent contrat mixte comprend une partie « fixe » forfaitaire et une partie à bons de commande pour des prestations ponctuelles. La partie à bons de commande est passée en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Elle donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le montant maximum de commande est fixé à 10 000,00 € HT. Il sera conclu avec un seul opérateur économique.
- 6. <u>ALLOTISSEMENT</u>: Les prestations sont réparties en 2 lots :
- Lot n°01 « Entretien des locaux et vitreries de Mon Espace Entreprises (Boufféré), Mon Espace Habitat (Montaigu) et de l'Espace Jules Verne (Boufféré) »
- Lot n°02 « Entretien des locaux et vitreries de la Médiathèque Calliopé (Montaigu), l'Office de Tourisme (Montaigu), la Maison des Jeunes de Saint-Hilaire-de-Loulay, la Maison des Jeunes de Boufféré »
- 7. <u>DUREE / DELAI D'EXECUTION DES PRESTATIONS</u>: Le contrat sera conclu du 03 octobre 2022 au 31 août 2023 inclus. Aucune reconduction n'est prévue.
- 8. VARIANTES « LIBRES » : Aucune variante libre à l'initiative des candidats n'est autorisée.
- **9.** <u>VARIANTES « EXIGEES »</u>: Aucune variante de type prestation alternative n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.
- **10.** PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (PSE): Aucune prestation supplémentaire éventuelle (PSE) n'est demandée par le pouvoir adjudicateur.
- **10. MODALITES DE FINANCEMENT**: Fonds propres de Terres de Montaigu. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.
- 11. <u>MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION</u>: A consulter et télécharger gratuitement sur le site <u>www.marches-securises.fr</u> (Pouvoir adjudicateur: Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, coordonnées ci-dessus).
- **12.** <u>VISITE DES SITES OBLIGATOIRE</u>: Pour chaque lot, une visite des sites est obligatoire afin de prendre connaissance des lieux d'exécution des prestations. Pour effectuer ces visites, chaque candidat doit au préalable prendre contact avec la Direction du Patrimoine Immobilier de Terres de Montaigu par téléphone au 02.51.43.33.86 ou par mail à patrimoine@terresdemontaigu.fr.

Deux créneaux de visites ont été fixés pour chaque lot.

- Lot n°01 « Entretien des locaux et vitreries de Mon Espace Entreprise à Boufféré, Mon Espace Habitat et Bureau d'études à Boufféré, Espace Jules Verne à Boufféré »
  - 1er créneau : Mercredi 08 juin 2022 à 8h30
  - 2ème créneau : Mardi 14 juin 2022 à 13h30

Le départ de chaque visite se fera à l'horaire indiqué depuis le site Mon Espace Habitat à Montaigu.

- Lot n°02 « Entretien des locaux et vitreries de la Médiathèque Calliopé à Montaigu, l'Office de Tourisme de Montaigu, la Maison des Jeunes de Saint-Hilaire-de-Loulay, la Maison des Jeunes de Boufféré »
  - 1er créneau : Mardi 07 juin 2022 à 13h30

- 2ème créneau : Lundi 13 juin 2022 à 8h30

Le départ de chaque visite se fera à l'horaire indiqué depuis le site Office de Tourisme à Montaigu.

Une attestation sera délivrée par le pouvoir adjudicateur à l'issue de chaque visite. Le candidat devra produire cette attestation dans son dossier d'offre.

- 13. <u>DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES</u>: Les offres devront parvenir <u>avant le lundi 27 juin 2022 à 12h00</u> sur le profil acheteur <u>www.marches-securises.fr</u>.
- **14. FORME JURIDIQUE EN CAS DE GROUPEMENT:** En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.
- **15.** <u>LISTE DES DOCUMENTS A REMETTRE PAR LE CANDIDAT</u>: La liste des pièces de la candidature et du dossier d'offre à remettre par le candidat sont précisés à l'article 5 du règlement de la consultation.
- **16.** <u>CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES</u>: Les critères et sous-critères d'attribution sont précisés à l'article 7.2 du règlement de la consultation (RC).
- 17. <u>DELAI DE VALIDITE DES OFFRES</u>: 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 18. <u>SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS</u>:

Renseignement(s) administratif(s): Service Commande publique – Tél.: 02 51 46 45 45.

Renseignement(s) technique(s) : Les candidats transmettront leur demande par l'intermédiaire du site <a href="https://www.marches-securises.fr">https://www.marches-securises.fr</a>

- **19. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS**: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES 6 allée de l'Île Gloriette 44000 NANTES Tél. : 02.40.99.46.00
- 20. <u>INFORMATIONS DIVERSES</u>: Offre en français et en euro Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les deux premiers candidats du classement, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres correspondant aux besoins du pouvoir adjudicateur.
- 21. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION: Le 18 mai 2022.